

SÉANCE ORDINAIRE

LE 10 AVRIL 2007

Cent neuvième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 10^{ème} jour d'avril 2007 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Claudette Cardinal-Thibodeau, Huguette Cardinal, Magda Farès, Luc Mercier, Suzanne Méthé, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Denis Roy, Lise Soutière et Lynda Tessier.

Mesdames les commissaires parents : Johane Corbin et Manon Côté.

Madame la commissaire Josiane Fabry se joint à la réunion à 19 h 40.

Autres présences : Madame Claude Boivin, directrice générale;
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;
Monsieur Jean-Paul Jacques, directeur du Service des ressources financières;
Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information.

Absences : Mesdames les commissaires : Erminia Merlo et Micheline Sauvé.
Monsieur le commissaire : Réjean Bessette.

Autre absence : Madame Katleen Loïselle, directrice du Service des ressources humaines.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 07.04.10
001

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter les points suivants :

12.1 Formation d'un comité quant à l'élaboration d'un projet de règlement concernant le code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

12.2 Remerciements et félicitations

ORDRE DU JOUR

- 01 - Présences et ouverture de la séance
- 02 - Adoption de l'ordre du jour
- 03 - Période de questions du public
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 12 mars 2007 (document SG 2007.04.10-04.1).

- Suivi au procès-verbal.
- 04.2 Correspondance.
 - 04.2.1 De monsieur Louis-Marie Pelletier, conseiller spécial au Cabinet du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Accusé de réception de la résolution HR 07.02.12-020 relative au maintien du programme d'attestation de formation professionnelle pour métiers semi spécialisés (Volet 2).
 - 04.2.2 De la Commission scolaire des Samares : Résolution relative à l'uniformisation du classement des commissions scolaires (document joint).
- 04.3 Mot de la présidente.
- 04.4 Prolongation du plan stratégique 2003-2007 (document DG 07.04.10-04.4).
- 04.5 Rémunération du personnel électoral de la Commission scolaire (document SG 07.04.10-04.5).
- 04.6 Projet de curling à l'aréna Marcel-Larocque (document SG 07.04.10-04.6).
- 08.1 Démissions (document RH 07.04.10-08.1)
- 08.2 Retraite progressive (document RH 07.04.10-08.2)
- 08.3 Congé sans traitement (document RH 07.04.10-08.3)
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 23 février 2007 pour un montant de 2 957 556,19 \$, vérifiée par monsieur Yvon Pineault (document RF 2007-04-10 09.1).
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 14 mars 2007 pour un montant de 2 832 854,68 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2007-04-10 09.2).
- 09.3 Vente pour taxes MRC Rouville le 14 juin 2007 (document RF 07.04.10-09.3)
- 09.4 Vente d'immeubles pour taxes (document RF 07.04.10-09.4).
- 10.1 Comité de négociation pour les contrats du transport scolaire (document RM 07.04.10-10.1)
- 10.2 Bail pour la location de gymnase au Centre Notre-Dame-Auxiliatrice (document RM 07.04.10-10.2).
- 10.3 Adjudication de contrats
 - 10.3.1 Nouveaux modules de jeux extérieurs – École Micheline-Brodeur (document RM 07.04.10-10.3.1).
 - 10.3.2 Agrandissement et réaménagement des espaces pour la formation professionnelle – Secteur Santé – Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (document RM 07.04.10-10.3.2).
 - 10.3.3 Réfection de toitures (document RM 07.04.10-10.3.3)
 - 10.3.4 Micro-ordinateurs remis à neuf (document séance tenante)
- 11 - Commissaires parents
- 12 - Autres sujets
 - 12.1 Formation d'un comité quant à l'élaboration d'un projet de règlement concernant le code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières
 - 12.2 Remerciements et félicitations
- 13 - Levée de la séance

Adopté à l'unanimité.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Dans le cadre de la décision prise l'an dernier par la Commission scolaire à l'effet d'inclure le temps de préparation de certains personnels de soutien liés à l'adaptation scolaire, dont notamment les techniciens en éducation spécialisée, à leur horaire habituel de travail, ce qui, en conséquence entraîne une diminution de temps en présence élèves, monsieur Yves Fortin, président du Syndicat du personnel de soutien des Hautes-Rivières, rappelle l'invitation lancée aux commissaires, afin que ces derniers puissent constater le travail effectué, au bénéfice des élèves, par le personnel de soutien (secteur adaptation scolaire).

Face aux décisions qu'ils devront éventuellement prendre ainsi qu'à titre d'employeur soucieux d'offrir aux membres de son personnel un milieu de travail intéressant et motivant, Monsieur Fortin invite les membres du Conseil des commissaires à interpeller les directions d'établissement ainsi que les conseils d'établissement sur les enjeux liés au dossier de l'adaptation scolaire.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 12 MARS 2007 (document SG 2007.04.10-04.1).

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 12 mars 2007 au moins six heures avant le début de la présente séance;

**HR 07.04.10
002**

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2007 et d'adopter le dit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Madame Claude Boivin, directrice générale, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la séance du 12 mars 2007.

04.2 CORRESPONDANCE

04.2.1 De monsieur Louis-Marie Pelletier, conseiller spécial au Cabinet du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Accusé de réception de la résolution HR 07.02.12-020 relative au maintien du programme d'attestation de formation professionnelle pour métiers semi spécialisés (Volet 2).

04.2.2 De la Commission scolaire des Samares : Résolution relative à l'uniformisation du classement des commissions scolaires (document joint).

04.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la tenue de la dernière séance du Conseil.

De plus, elle souligne la semaine des bénévoles qui se tiendra du 15 au 21 avril 2007 et remercie toutes les personnes qui oeuvrent bénévolement aux seins des diverses instances de la Commission scolaire et des établissements.

04.4 PROLONGATION DU PLAN STRATÉGIQUE 2003-2007 (document DG 07.04.10-04.4).

CONSIDÉRANT l'arrivée récente de la nouvelle directrice générale;

CONSIDÉRANT le nombre de priorités à poursuivre dans le cadre des orientations et objectifs du Plan stratégique 2003-2007;

CONSIDÉRANT l'importance de réaliser pleinement l'étape concernant l'analyse organisationnelle (bilan);

HR 07.04.10
003

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

De prolonger le Plan stratégique 2003-2007 pour l'année scolaire 2007-2008.

Adopté à l'unanimité.

04.5 RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL DE LA COMMISSION SCOLAIRE (document SG 07.04.10-04.5).

CONSIDÉRANT les élections scolaires qui auront lieu le 4 novembre 2007;

CONSIDÉRANT l'article 30 de la Loi sur les élections scolaires qui prévoit que la commission scolaire doit fixer le tarif de la rémunération et des frais des membres du personnel électoral;

HR 07.04.10
004

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières verse au personnel électoral requis pour la tenue des élections du 4 novembre 2007 les taux établis au « Règlement sur le tarif de la rémunération et des frais des membres du personnel électoral ».

Adopté à l'unanimité.

04.6 PROJET DE CURLING À L'ARÉNA MARCEL-LAROCQUE (document SG 07.04.10-04.6).

CONSIDÉRANT l'intention de la corporation « Aréna Marcel-Larocque Inc. » de construire un curling, lequel serait attaché à l'aréna portant le même nom;

CONSIDÉRANT que le terrain, propriété de la Commission scolaire, sur lequel est érigé ledit aréna, est détenu par la corporation « Aréna Marcel-Larocque Inc. », aux termes d'un bail emphytéotique intervenu le 22 juillet 1970 devant Me Roland Guillet, notaire et publié en la circonscription foncière de Saint-Jean, sous le numéro 87 662. Ce bail ayant été consenti pour une période de 99 ans, venant à échéance en juillet 2069;

CONSIDÉRANT que ledit bail avait notamment été consenti à charge par le preneur d'ériger sur ledit immeuble un aréna ou toutes bâtisses s'y rapportant;

CONSIDÉRANT la demande adressée à la Commission scolaire par la corporation « Aréna Marcel-Larocque Inc. » ayant pour objet de leur permettre de construire un curling attaché à l'aréna;

HR 07.04.10
005

Il est proposé par madame Lise Soutière :

De permettre à la corporation « Aréna Marcel-Larocque Inc. » de procéder à la construction d'un curling, lequel sera attaché à l'aréna Marcel-Larocque, érigé sur le lot 444-931 du cadastre officiel de la Ville d'Iberville, circonscription foncière de Saint-Jean, propriété de la Commission scolaire et détenu par ladite corporation aux termes du bail emphytéotique ci-haut décrit. La situation du curling est plus amplement montrée au projet d'implantation préparé par monsieur Éric Denicourt, arpenteur-géomètre, en date du 21 mars 2007, sous le numéro 15 451 de ses minutes.

Il va de soi que toutes les obligations prévues au bail emphytéotique continuent de s'appliquer et demeurent inchangées.

Adopté à l'unanimité.

08.1 DÉMISSIONS (document RH 07.04.10-08.1)

HR 07.04.10
006

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que la démission, pour le motif « réorientation de carrière », de madame Annie Bessette, technicienne en éducation spécialisée à l'école Félix-Gabriel-Marchand, soit acceptée à compter du 24 mars 2007.

Adopté à l'unanimité.

HR 07.04.10
007

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Jacques D'Avignon, enseignant à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2007.

Adopté à l'unanimité.

HR 07.04.10
008

Il est proposé par madame Claudette Cardinal-Thibodeau :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Carmen Depelteau, enseignante à l'école Napoléon-Bourassa, soit acceptée à compter du 11 novembre 2006.

Adopté à l'unanimité.

HR 07.04.10
009

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Richard Gougeon, enseignant à l'école Paul-Germain-Ostiguy, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2007.

Adopté à l'unanimité.

HR 07.04.10
010

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur François Lécuyer, enseignant à l'école Notre-Dame-du-Sourire, soit acceptée à compter du 31 octobre 2006.

Adopté à l'unanimité.

HR 07.04.10
011

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Hélène Melillo, enseignante à l'école Marie-Rivier, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2007.

Adopté à l'unanimité.

08.2 RETRAITE PROGRESSIVE (document RH 07.04.10-08.2)

HR 07.04.10
012

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

Qu'une retraite progressive soit accordée à madame Marie Choquette, psychoéducatrice à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, selon les modalités définies ci-après :

- Plan de cinq ans débutant le 19 mars 2007;
- Pourcentage de traitement : 80 %.

Adopté à l'unanimité.

08.3 CONGÉ SANS TRAITEMENT (document RH 07.04.10-08.3)

Considérant le motif «raison personnelle »,

HR 07.04.10
013

Il est proposé par madame Magda Farès :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} novembre 2007 au 13 août 2008 inclusivement, soit accordé à monsieur Réjean Gaudreau, coordonnateur au Service des ressources matérielles.

Adopté à l'unanimité.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 23 FÉVRIER 2007 (document RF 2007.04.10-09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 23 février 2007 pour un montant de 2 957 556,19 \$, vérifiée par monsieur Yvon Pineault (document RF 2007.04.10-09.1).

09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 14 MARS 2007 (document RF 2007.04.10-09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 14 mars 2007 pour un montant de 2 832 854,68 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2007.04.10-09.2).

09.3 VENTE POUR TAXES MRC ROUVILLE LE 14 JUIN 2007

HR 07.04.10
014

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que soit transmis, conformément à l'article 341 de la Loi sur l'instruction publique, pour les propriétés devant faire l'objet de vente d'immeubles pour taxes par la municipalité régionale de comté de Rouville, le 14 juin 2007, un état indiquant le montant des taxes scolaires dues et affectant chacun de ces immeubles, afin que ladite municipalité tienne compte de nos réclamations lors de la préparation de sa liste.

Adopté à l'unanimité.

09.4 VENTE D'IMMEUBLES POUR TAXES

HR 07.04.10
015

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que la présidente de la Commission scolaire ou son représentant conformément à l'article 342 de la Loi sur l'instruction publique, soit autorisé à enchérir et acquérir, s'il y a lieu, pour et au nom de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, des immeubles lors de ventes d'immeubles pour taxes non payées.

Adopté à l'unanimité.

10.1 COMITÉ DE NÉGOCIATION POUR LES CONTRATS DU TRANSPORT SCOLAIRE **(document RM 07.04.10-10.1)**

CONSIDÉRANT que les contrats de transport scolaire viennent à échéance le 30 juin 2007;

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire des Hautes-Rivières de négocier, de gré à gré, avec les transporteurs actuels;

HR 07.04.10
016

Il est proposé par madame Magda Farès :

De mandater un comité de négociation composé des personnes suivantes :

- Le directeur général adjoint;
- Le directeur des ressources matérielles;
- Le coordonnateur du transport scolaire;

et ce, afin de négocier de gré à gré avec les transporteurs actuellement sous contrat.

Suite aux négociations, le Comité soumettra une proposition de contrat, pour approbation par le Conseil des commissaires.

Adopté à l'unanimité.

10.2 BAIL POUR LA LOCATION DE GYMNASE AU CENTRE NOTRE-DAME-AUXILIATRICE **(document RM 07.04.10-10.2).**

CONSIDÉRANT le manque d'espace toujours existant à l'école Joseph-Amédée-Bélanger pour desservir sa clientèle en éducation physique;

CONSIDÉRANT que le bail de location du gymnase du Centre Notre-Dame-Auxiliatrice, situé au 435, rue Laurier, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, vient à échéance le 30 juin 2007;

HR 07.04.10
017

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

De renouveler le bail de location, avec monsieur Jean-Marc Desmarais, pour le gymnase du 435, rue Laurier à Saint-Jean-sur-Richelieu, pour une période d'une année, au montant de 42 055,00 \$, excluant les taxes applicables, et ce, afin de combler le manque d'espace pour l'éducation physique à l'école Joseph-Amédée-Bélanger.

D'inclure, à ce contrat, une clause de renouvellement tacite avec indexation, ainsi qu'une possibilité pour chacune des parties, de mettre fin à ce renouvellement, conditionnellement à la transmission d'un avis écrit, au moins six mois avant la fin dudit bail.

D'autoriser la directrice générale à signer ledit bail ainsi que tous documents jugés utiles et nécessaires, afin de donner plein effet au présent mandat.

Adopté à l'unanimité.

10.3 ADJUDICATION DE CONTRAT

10.3.1 NOUVEAUX MODULES DE JEUX EXTÉRIEURS – ÉCOLE MICHELINE-BRODEUR (document RM 07.04.10-10.3.1).

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 07.04.10
018**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Équipements Récréatifs Jambette Inc. au montant de 26 899,16 \$ (taxes incluses) le contrat pour les nouveaux modules de jeux extérieurs, à l'école Micheline-Brodeur.

Adopté à l'unanimité.

10.3.2 AGRANDISSEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SECTEUR SANTÉ – POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT (document RM 07.04.10-10.3.2).

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 07.04.10
019**

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

D'entériner la décision d'adjuger au plus bas soumissionnaire conforme, Construction Longer Inc., au montant de 1111 100,00 \$, le contrat d'agrandissement et réaménagement des espaces pour la formation professionnelle – secteur santé de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

Adopté à l'unanimité.

10.3.3 RÉFECTION DE TOITURES (document RM 07.04.10-10.3.3)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 07.04.10
020**

Il est proposé par madame Lise Southière :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme la réfection des toitures – bardeaux :

- Lot #1 : à Toiture Omer Brault Inc. au montant de 191 663,90 \$ (taxes incluses);
- Lot #2 : à Toiture Omer Brault Inc. au montant de 114 291,85 \$ (taxes incluses).

Le tout selon la ventilation des coûts ci-dessous décrits :

Lot 1

École	Montant
Saint-Blaise	70 874 \$
Sacré-Cœur (Iberville)	56 215 \$
Sacré-Cœur (Saint-Luc)	42 767 \$
Pavillon l'Escale	21 808 \$

Lot 2

École	Montant
Saint-Alexandre	23 400 \$
du Petit Clocher	46 062 \$
Pointe-Olivier	44 830 \$

Ces travaux devront être complétés avant le 1^{er} septembre 2007.

Adopté à l'unanimité.

10.3.4 MICRO-ORDINATEURS REMIS À NEUF (document séance tenante)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 07.04.10
021

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'adjuger au plus bas soumissionnaire conforme, CNB Computers Inc., le contrat d'acquisition de 90 micro-ordinateurs et de 42 moniteurs remis à neuf au montant de 26 318,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11. COMMISSAIRES PARENTS

Madame Johane Corbin remercie madame Claude Boivin, venue rencontrer les membres du Comité de parents lors de leur rencontre du mois de mars dernier ainsi que monsieur Jean-Paul Jacques qui a traité du budget de la Commission scolaire lors de la dernière rencontre du comité de parents.

Madame Corbin indique qu'une conférence offerte par Messieurs Bourque et Darche se tiendra le mercredi 11 avril 2007 à 19 h à l'école Saint-Vincent et aura pour thème « Comment finir l'année en beauté ».

12. AUTRES SUJETS

12.1 FORMATION D'UN COMITÉ QUANT À L'ÉLABORATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLE AUX COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES

CONSIDÉRANT la modification de l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique portant sur le règlement relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires;

CONSIDÉRANT que le Règlement concernant le code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières présentement en vigueur doit être revu en conséquence,

HR 07.04.10
022

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

De former un Comité ayant pour mandat de proposer un nouveau règlement relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, et ce, en respect des nouvelles dispositions législatives applicables;

Que ce comité soit composé de mesdames Andrée Bouchard, Lise Soutière, Lynda Tessier ainsi que messieurs François Blais, Pierre Boudreau, Denis Roy et Mario Champagne.

Adopté à l'unanimité.

12.2 REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 07.04.10
023

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Claude Roy, enseignant en musique à l'école Beaulieu ainsi qu'à ses élèves qui se sont mérités la mention or, dans le cadre de la 30^{ème} édition du JazzFest des jeunes du Québec, le 31 mars 2007 à l'école secondaire André-Laurendeau. Ils ont offert une prestation remarquable.

Adopté à l'unanimité.

HR 07.04.10
024

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que des félicitations soient adressées à Florence Bélanger, élève en 4^{me} secondaire à l'école Beaulieu, laquelle s'est méritée la première place ainsi qu'une bourse de 500 \$ dans le cadre de la Dictée Richelieu 2007.

Adopté à l'unanimité.

HR 07.04.10
025

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que des félicitations soient adressées à Philippe Varenne Jutras et Renaud Boivin Gagnon, élèves à l'école Beaulieu, lesquels se sont mérités un prix, dans le cadre de l'Expo Science Bell régional. De plus, ces derniers représenteront leur école ainsi que la Commission scolaire des Hautes-Rivières, lors de la finale provinciale qui se tiendra à Sherbrooke du 18 au 22 avril prochain. Leur projet porte sur les pesticides et plus particulièrement sur le « Round up ».

Que des félicitations soient également adressées à leur enseignante, madame Karine Méthé qui les accompagnera lors de la finale provinciale.

Adopté à l'unanimité.

HR 07.04.10
026

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Denis Marcoux, enseignant en musique à l'école Dr-Alexis-Bouthillier ainsi qu'aux élèves concernés qui ont participé et se sont distingués, soit lors du MusicFest au Cégep Vanier et du JazzFest à l'école secondaire André-Laurendeau, et ce, en remportant des mentions or pour l'harmonie 1^{er} secondaire, pour l'harmonie Bouthillier (2^{ème} et 3^{ème} secondaire) ainsi qu'une mention or au JazzFest.

Adopté à l'unanimité.

HR 07.04.10
027

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que des félicitations soient adressées à madame Annie Allaire, enseignante à l'école Dr-Alexis-Bouthillier ainsi qu'à ses élèves de l'ensemble vocal qui se sont mérités, pour une première prestation, une mention bronze lors du MusicFest, tenu du 20 au 23 mars 2007 au Cégep Vanier.

Adopté à l'unanimité.

HR 07.04.10
028

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Jean Rioux, enseignant à l'école Beaulieu et responsable de la Dictée Richelieu auprès de toutes les écoles secondaires de la Commission scolaire. Monsieur Rioux a également assumé le rôle de maître de cérémonie lors de cette activité tenue le 14 mars 2007 au Relais Gouverneur de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Adopté à l'unanimité.

HR 07.04.10
029

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Kim MacPherson, élève à la Polyvalente Marcel-Landry, Ariane Aubin-Cloutier, élève à l'école Paul-Germain-Ostiguy ainsi qu'à Jennifer Floymon, élève à l'école Mgr-Euclide-Théberge, lesquelles se sont distinguées de façon toute particulière lors de la Dictée Richelieu parrainée par le Club Richelieu.

Adopté à l'unanimité.

HR 07.04.10
030

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Florence Bélanger, élève de l'école Beaulieu, laquelle a mérité la première place de la Dictée Richelieu tenue le 14 mars 2007. Sa performance est digne de mention et fait tout honneur à son école ainsi qu'à la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Adopté à l'unanimité.

HR 07.04.10
031

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient adressés à madame Marcelle Imbeau, enseignante en français à l'école Beaulieu ainsi qu'à monsieur Daniel Maheu, animateur de vie spirituelle et engagement communautaire pour leur implication à la Soirée de la poésie tenue le 22 mars 2007 à l'école Beaulieu. Leur engagement a grandement contribué au succès de l'événement.

Adopté à l'unanimité.

HR 07.04.10
032

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient adressés à messieurs François Grégoire et Félix-Antoine Couturier, du groupe Kodiak, lesquels ont généreusement accepté de venir rencontrer les élèves de l'école Beaulieu, dans le cadre de la soirée de la poésie tenue à cette école. Leur participation contribue à démystifier cette forme d'art ainsi qu'à l'apprécier.

Adopté à l'unanimité.

HR 07.04.10
033

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Vincent Huard, enseignant à l'école Félix-Gabriel-Marchand, pour sa généreuse implication à la deuxième édition de la clinique de sang de l'école. Son engagement a certainement contribué au succès de l'événement.

Adopté à l'unanimité.

HR 07.04.10
034

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Lise Lalonde, directrice du Centre La Relance, aux membres de son équipe ainsi qu'à monsieur Nil Auclair, président du conseil d'établissement du centre pour la grande qualité de l'activité soulignant le 20ème anniversaire du Centre La Relance. L'implication de chacun a assurément contribué au succès de l'événement.

Adopté à l'unanimité.

HR 07.04.10
035

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées aux enseignantes et enseignants ci-après nommés, lesquels ont encouragé et supporté leurs élèves à participer au Concours québécois en entrepreneuriat tenu le 5 avril 2007 à Saint-Césaire. De plus, ces derniers se sont distingués lors de cet événement.

- Madame Valérie Luneau, enseignante à l'école Napoléon-Bourassa pour leur projet « Les petits soleils ».
- Madame Hélène Landry et monsieur Michel Guay, enseignants à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot pour leur projet « Échange intergénération ».
- Madame Chantal Laliberté, enseignante à l'école Napoléon-Bourassa pour leur projet « Un magasin à but non lucratif ».

- Madame Christiane Bessette, enseignante à l'école de Richelieu pour leur projet « Casino mathématique ».
- Madame Marie-Josée Laventure, enseignante à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot pour leur projet « Hockey-rivalité : le personnel contre les élèves ».
- Madame Sabine Gervais, enseignante au Centre La Relance pour leur projet « Événement bénéfique pour Famille à Cœur ».

Adopté à l'unanimité.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 07.04.10
036

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL